

ANNEXES INSTRUCTIONS DE COURSE

Nom de l'épreuve : **Championnat de Martinique**

Dates complètes : Dimanche 3 juin 2018

Lieu : Le Marin

Autorité Organisatrice : Club Nautique de la Martinique

2 AVIS AUX CONCURRENTS

2.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'informations situé à proximité du secrétariat du Club nautique du Marin.

2.2 Les avis aux concurrents sont consultables en ligne sur le site web du Club à l'adresse:

<http://www.clubnautiquedumarin.com/>

4 SIGNAUX FAITS A TERRE

4.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur la plage du club nautique du Marin

5 PROGRAMME DES COURSES :

5.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est :

<i>Dates</i>	<i>Classes</i>	<i>Heure 1^{er} signal d'avertissement</i>
Dimanche 3 juin 2018	Toutes les classes	09h30

5.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 17 heures

6 PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont définis comme suit :

Optimist	Pavillon de classe optimist
Laser	Pavillon de classe Laser
Race Board	Pavillon de classe Bic 293D
Bic 293D	Pavillon de classe Bic 293 D

7 ZONES DE COURSE

Date	Série	Zone de départ	Zone d'arrivée
3 juin 2018	Dériveur/PAV	Baie du Marin et baie de Sainte-Anne	Baie de Sainte-Anne

8 LES PARCOURS

8.1 Les parcours sont décrits dans l'annexe A des présentes annexes.

9 MARQUES

9.1 Les marques de parcours ou de dégagement sont décrites dans l'annexe A

Les marques de départ sont décrites dans l'annexe A des présentes annexes

Les marques d'arrivée sont décrites dans l'annexe A des présentes annexes

10 ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont définies ci-après : tous les hauts fonds et les îlets répertoriés sur les cartes de navigation (carte de détail de la zone) qui présentent un risque pour une embarcation ou une planche à voile en raison de son tirant d'eau.

11 DEPART

11.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau comité et le côté parcours de la marque de départ.

A l'exception des bateaux dont la procédure de départ est en cours, La ligne de départ ne doit pas être franchie lorsque le pavillon orange est hissé sur le bateau comité.

13 ARRIVEE

Après avoir franchi la ligne d'arrivée les bateaux doivent attendre les instructions avant de revenir sur la zone de départ. A l'exception des bateaux qui finissent, la ligne d'arrivée ne doit pas être franchie.

14 SYSTEME DE PENALITE

15 TEMPS LIMITES POUR CHAQUE CLASSE

Les temps limites pour chaque classe sont les suivants :

Parcours construits et cotier

Classe	Temps limite du premier bateau pour finir	Temps limite pour la marque 1	Temps cible
Dériveurs et planches à voile	1h15	20mn	45mn

Parcours côtiers

Classe	Temps limite du premier bateau pour finir	Temps limite pour la marque 1	Temps cible
Dériveurs et planches à voile	1h15	20 mn	1h00

16 RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

16.1 Les formulaires de réclamation sont disponibles au **secrétariat du jury** situé dans les locaux du Club Nautique du Marin

16.3 Le local du jury est situé dans les locaux du Club Nautique du Marin

17 CLASSEMENT

17.1 Une course devra être validée pour valider la compétition.

17.2 Courses retirées

(a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 3 à 8 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

(c) Quand 9 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvaises courses.

REGLES DE SECURITE

Canal VHF utilisé : 71

Le port du gilet est obligatoire en toutes circonstances pour toutes les séries.

PRIX

A la discrétion du comité d'organisation.

Composition du corps arbitral

Président du Comité de Course : Honoré LAVALY

Président du Jury : Alain LEOTURE

Annexe A

Parcours construit

PARCOURS CONSTRUITS (Manches à suivre)

Planches à voile et Laser	Optimist
Départ Marque 2 à laisser à bâbord Marque 1 à laisser à bâbord Marque 2 à laisser à bâbord Marque 3 à laisser à bâbord Marque 4 à laisser à bâbord Arrivée	Départ Marque 2 à laisser à bâbord Marque 3 à laisser à bâbord Marque 4 à laisser à bâbord Arrivée

Description des marques

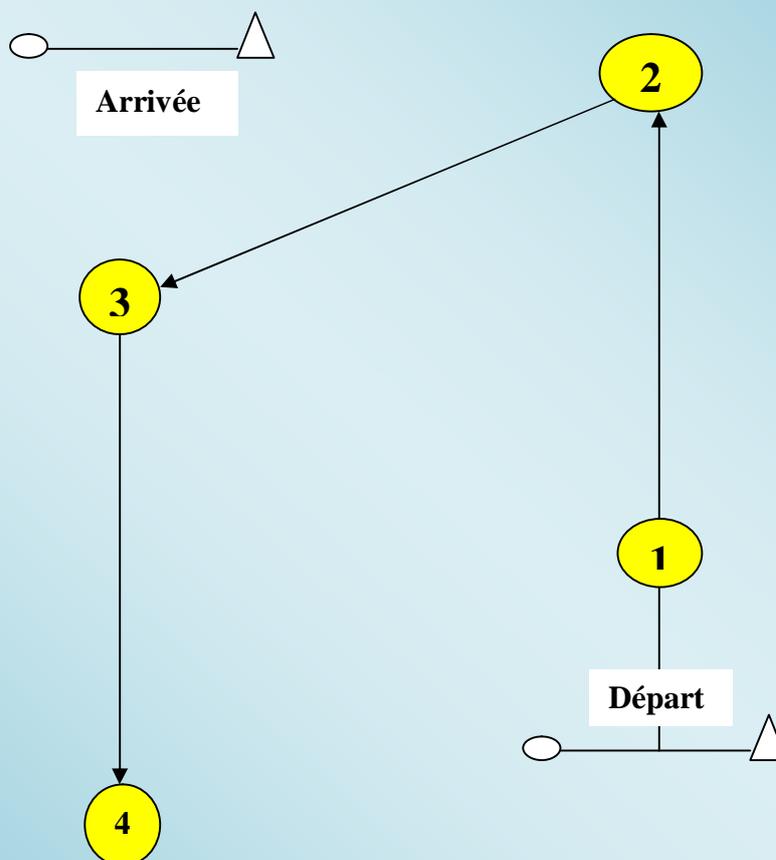
Marques de parcours :

Dériveurs et plancha à voile: Marques gonflable jaune

Catamarans de sport: Marques gonflables orange

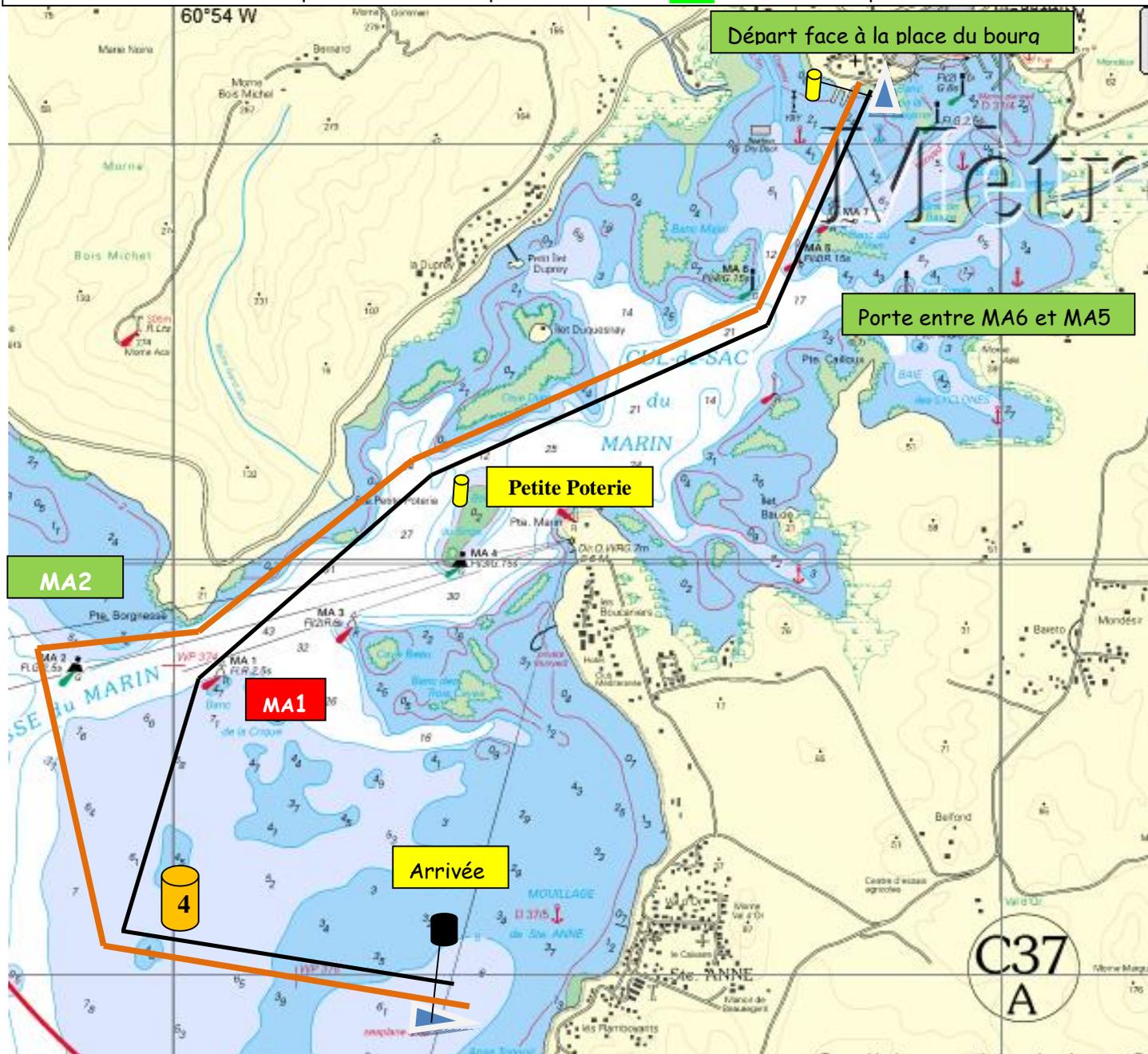
Marque de départ: Bouée gonflables blanches (située à bâbord du bateau comité)

Marque d'arrivée: Bouée gonflable rose (située au vent de la marque 3)



PARCOURS COTIER DERIVEURS ET PLANCHES A VOILE

— Parcours Optimist : Départ - Porte - Petite poterie à bâbord - MA1 à bâbord - Marque 4 à bâbord-Arrivée
— Parcours Laser/PAV : Départ - Porte - Petite poterie à bâbord - MA2 à bâbord - Marque 4 à bâbord -Arrivée



Description des marques

Marque de parcours

Porte: délimité par la marque latérale tribord rouge MA5 et la marque latérale bâbord verte MA6

Petite poterie: Marque gonflable de couleur située au nord de la MA4

MA1: Marque latérale tribord rouge d'entrée du chenal de la baie du Marin

MA2: Marque latéral bâbord verte du chenal d'entrée de la baie du Marin

Marque 4: bouée gonflable

Marque de départ: bouée gonflable

Marque d'arrivée: bouée gonflable